

Vue bloc du programme des cours

Or Th Pr Au Cr

Informations complémentaires

Renseignements

Prof. Didier GIET

Département de médecine générale

Bât. B23 - CHU - 4000 Liège

Tél. : 04/366.42.76

Fax : 04/366.42.77

Courriel : D.Giet@ulg.ac.be

Présentation

Le certificat d'Université de formation en gestion et organisation de la Médecine générale au sein des soins de santé primaires prépare à l'analyse d'un système de santé et à son amélioration en fonction des besoins de la population.

Cette formation comporte des cours théoriques, des rencontres avec des professionnels de 1re ligne, une recherche documentaire, des séminaires ainsi que la rédaction et la présentation d'un travail d'analyse du système national de santé du candidat.

Conditions particulières d'accès / Public cible

Cette formation s'adresse aux titulaires d'un diplôme de 2e cycle dans le domaine de la santé (médecins, pharmaciens, master en santé publique, master en sciences biomédicales, ...).

Les candidatures ne répondant pas à ces conditions seront examinés par le coordinateur responsable de la formation sur base d'un dossier d'inscription plus étendu.

La formation sera donnée en français.

Durée de la formation

La formation complète de 15 crédits durera un mois.

Programme de cours

Collégialité

Coordinateur : Didier Giet

Jean-Luc Belche, Geneviève Bruwier, Philippe Burette, Christiane Duchesnes, Virginie Dumont, Pierre Firket, Gilles Henrard, Frédéric Ketterer, Anne-Laure Lenoir, Valérie Massart, Christian Montrieux, Marc Vanmeerbeek.

Bloc 1

Cours obligatoires

| | | | | | |
|------------|--|----|----|-----|----------|
| MCER0241-1 | <i>Cours - COLLÉGIALITÉ</i> | 24 | - | - | 4 |
| MCER0242-1 | <i>Rencontres avec des professionnels de première ligne - COLLÉGIALITÉ</i> | 14 | - | - | 3 |
| MCER0243-1 | <i>Séminaires - COLLÉGIALITÉ - [3h SEM]</i> | - | - | [+] | 1 |
| MCER0244-1 | <i>Recherche documentaire et travail de synthèse - COLLÉGIALITÉ</i> | - | 60 | - | 7 |

Evaluation

Le certificat d'Université de formation en gestion et organisation des soins de santé primaires est délivré aux récipiendaires qui :

- * ont participé activement à 80% des séminaires
- * ont réalisé au moins 80% des rencontres proposées
- * ont participé à 80% des enseignements théoriques dispensés
- * ont satisfait aux exigences de réussite du travail d'analyse et de réflexion présenté devant un jury composé d'au moins trois membres du collège d'enseignants

Inscription

Où : Cellule Formation Continue de l'ULg - formation.continue@ulg.ac.be - 04/366.91.07

Quels documents à présenter : autorisation d'inscription du Doyen

Frais d'inscription :

- * 1487 EUR (taux complet)
- * 100 EUR (pour les étudiants inscrits à temps plein dans une autre formation de l'ULg)
- * Les candidats provenant des pays du Sud peuvent bénéficier d'une réduction des droits d'inscription sur base de leur dossier.